

	<p>Les dépenses d'investissement portent sur les postes principaux suivants : routes communales et voie rurale, achat terrain, enherbage cimetière, abribus pour un total de 222 310,06 €.</p> <p>Les recettes d'investissement comprennent essentiellement les subventions du Département pour la voirie ainsi que les dotations (FCTVA et transfert section fonctionnement).</p> <p>Les restes à réaliser conduisent à un niveau de dépenses de 60 620,00 € pour la rénovation du bâtiment route de Faucogney, l'achat de terrains et des travaux sur le cimetière et un niveau de recettes de 15 646,00 € (subvention Département pour la voirie).</p> <p>Au global, le résultat de l'exercice présente un excédent de fonctionnement de 280 425,00 € et un déficit d'investissement de 72 958,63 €.</p> <p>Combinée avec les résultats cumulés au 31/12/2023 et les restes à réaliser, l'affectation du résultat devient le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Excédent de fonctionnement reporté : 1 119 319,36 € - Déficit d'investissement reporté : 160 063,23 € - Affectation au compte 1068 : 205 037,23 € 	
<p>Budget assainissement 2024</p>	<p>Les dépenses de fonctionnement sont en retrait de l'ordre de 10% par rapport au budget dues à des charges à caractère général réduites (peu de travaux sur le réseau ou la station d'épuration).</p> <p>Les recettes de fonctionnement sont réduites également de 5,2% dues à des redevances plus faibles et une contribution commune pour les eaux pluviales également plus faible.</p> <p>Les dépenses d'investissement sont très réduites car il y a très peu d'intervention sur les installations. A signaler, le tout début du projet schéma directeur d'assainissement.</p> <p>Les recettes d'investissement comptent uniquement l'amortissement des travaux et un transfert de la section de fonctionnement de 6 980,94 €.</p> <p>Au global, le résultat de l'exercice présente un déficit de fonctionnement de 3 751,46 € et un excédent d'investissement de 15 318,62 €.</p> <p>En intégrant un reste à réaliser de 20 000 € par sécurité, l'affectation du résultat devient le suivant :</p>	<p><u>Délibération :</u></p> <p>POUR : 15 (sur 15 votants) Ne prend pas part au vote : 1</p>